



PRÉPOSÉ DE MARINA

Emploi étudiant saisonnier – Mai à septembre 2023
Horaire variable de jour, soir et fin de semaine
4 postes à combler – 15 à 40 h/semaine
Salaire offert : entre 16.00\$ et 17.25\$ de l'heure

Responsabilités

Sous l'autorité de la personne responsable de la marina, l'employé aura à exécuter les tâches suivantes :

- Servir et accueillir les plaisanciers;
- Aider à l'information et aider les plaisanciers (à leur arrivée et à leur départ);
- Assurer le service d'essence et de vidange;
- Voir à l'entretien de la capitainerie et du terrain;
- Facturer et encaisser;
- Effectuer toute autre tâche connexe.

Exigences

- Être étudiant et retourner aux études à l'automne 2023;
- Avoir de l'habileté avec l'informatique;
- Être doté des qualités suivantes : entregent, sens des responsabilités, aptitude au travail d'équipe et dynamique;
- Avoir le souci pour le service à la clientèle.

Pour postuler :

Toute personne intéressée à postuler est priée de faire parvenir sa candidature à Mme Manon Gauthier, directrice des loisirs et des sports, **au plus tard le 31 mars 2023 à 16 h préférablement par courriel** (sous format Word ou PDF) à l'adresse suivante : manon.gauthier@villevillemarie.org. Veuillez mentionner le titre d'emploi pour lequel vous postulez dans l'objet du courriel.

- * Le masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte. La Ville de Ville-Marie favorise l'équité en matière d'emploi. Nous remercions à l'avance les postulants et seuls les candidats retenus seront contactés.